

Bénévole:	
Employé (e):	

# DÉCLARATION RELATIVE AUX ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

EN PRENANT SOIN D'ÉCRIRE LISIBLEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

SECTION 1	RENSEIGNEMEN	TS PERSONNELS		
NOM DE FAMILLE (Si vous portez plus d'un nom de	famille, veuillez inscrire vo	s noms dans leur ordre usue	el)	
PRÉNOM (1)		PRÉNOM (2)		
DATE DE NAISSANCE	SEXE Masculin	Féminin	N° DE TÉLÉPH	IONE
ADRESSE ACTUELLE (n°, rue, app.)		· Cililiiii		
ADNESSE ACTUELLE (III, Tue, app.)				
VILLE		PROVINCE		CODE POSTAL
ADRESSE PRÉCÉDENTE (n°, rue, app.) (si vous deme	eurez à l'adresse actuelle de	epuis moins de cinq ans)		
VILLE		PROVINCE		CODE POSTAL

#### La Loi sur l'instruction publique et la Loi sur l'enseignement privé prévoient :

- Que la présente formule de déclaration doit être transmise au centre de services scolaire ou à l'établissement d'enseignement privé;
- Que toute personne œuvrant auprès d'élèves mineurs ou étant régulièrement en contact avec eux doit, dans les 10 jours de celui où elle en est elle-même informée, déclarer au centre de services scolaire ou à l'établissement d'enseignement privé tout changement relatif à ses antécédents judiciaires, qu'elle ait ou non déjà fourni une déclaration qui porte sur ses antécédents judiciaires;
- Que le titulaire d'une autorisation d'enseigner doit, dans les 10 jours de celui où il en est lui-même informé, déclarer au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport tout changement relatif à ses antécédents judiciaires, qu'il ait ou non déjà fourni une déclaration qui porte sur ses antécédents judiciaires;
- Que le centre de services scolaire ou l'établissement d'enseignement privé doit informer le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de chacun des cas où elle ou il conclut à l'existence d'un lien entre les antécédents judiciaires d'un titulaire d'une autorisation d'enseigner et les fonctions qui lui sont confiées ou qui sont susceptibles de lui être confiées au sein du centre de services scolaire ou de l'établissement d'enseignement privé;
- Que le centre de services scolaire ou l'établissement d'enseignement privé peut vérifier ou faire vérifier cette déclaration,
- notamment par un corps de police du Québec, et, à cette fin, communiquer et recevoir tout renseignement nécessaire à la vérification de cette déclaration.

### La Charte des droits et libertés de la personne prévoit :

• Que nul ne peut congédier, refuser d'embaucher ou autrement pénaliser dans le cadre de son emploi une personne du seul fait qu'elle a été déclarée coupable d'une infraction pénale ou criminelle, si cette infraction n'a aucun lien avec l'emploi ou si cette personne en a obtenu le pardon.

## AVIS

- Le centre de services scoalire peux exiger qu'une pièce d'identité officielle avec photo (permis de conduire, carte d'assurance maladie, passeport, etc.) soit présentée à une personne autorisée à cette fin afin de pouvoir s'assurer de l'exactitude des renseignements personnels tels que les nom, prénom et date de naissance.
- Toute formule de déclaration sera considérée comme incomplète et sera retournée à l'expéditeur dans les cas suivants : formulaire non signé ou absence de réponse à une ou plusieurs questions.
- Toute fausse déclaration peut entraîner le rejet d'une candidature ou des mesures administratives ou disciplinaires.
- Tous les antécédents judiciaires doivent être déclarés. Toutefois, seuls les antécédents judiciaires qui, de l'avis au centre de services scoalire ou de l'établissement d'enseignement privé, ont un lien avec les fonctions seront considérés.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION  PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION :
Signature
Date

Cochez les cases appropriées dans chacune des sections qui suivent. Si vous manquez d'espace pour inscrire tous les renseignements demandés, veuillez poursuivre sur une feuille distincte que vous joindrez à la présente formule. Inscrivez votre nom dans le haut de toute feuille additionnelle.

SECTION 2	DÉCLARATIONS DE CULPA	ABILITÉ

#### A - INFRACTIONS CRIMINELLES

Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger ou, si i'ai été déclaré coupable d'une telle i'ai obtenu

un pardon un	action criminene au Canada ou e	Tetranger ou, sry arete declare coupable a uni	s telle j al obtella
OU			
J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à	l'étranger, de l'infraction ou de	s infractions criminelles suivantes :	
NATURE DE L'INFRACTION	DATE	LIEU DU TRIBUNAL	
B – INFRACTIONS PÉNALES			
Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infra j'en ai obtenu le pardon. <b>OU</b>	nction pénale au Canada ou à l'o	tranger ou, si j'ai été déclaré coupable d'une to	elle infraction,
J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'	étranger, de l'infraction ou des	infractions pénales suivantes :	
NATURE DE L'INFRACTION	DATE	LIEU DE L'INFRACTION ET, LE CAS ÉCHÉANT, DU TI	RIBUNAL
SECTION 3	ACCUSATIONS ENCORE	PENDANTES	
A – INFRACTIONS CRIMINELLES			
Je ne fais pas l'objet d'une accusation enco	ore pendante pour une infraction	n criminelle au Canada ou à l'étranger.	
OU		ū	
Je fais l'objet d'une ou de plusieurs accusa suivantes :	tions encore pendantes, au Car	ada ou à l'étranger, pour l'infraction ou les inf	ractions criminelle
NATURE DE L'INFRACTION	DATE	LIEU DU TRIBUNAL	
B – INFRACTIONS PÉNALES			
Je ne fais pas l'objet d'une accusation enco OU Je fais l'objet d'une ou de plusieurs accusa suivantes :		on pénale au Canada ou à l'étranger. nada ou à l'étranger, pour l'infraction ou les inf	ractions pénales
NATURE DE L'INFRACTION	DATE	LIEU DE L'INFRACTION ET, LE CAS ÉCHÉANT, DU TR	IBUNAL

# **SECTION 4**

Signature du responsable de l'établissement

# **ORDONNANCES JUDICIAIRES**

Je ne fais pas l'objet d'une ordonnance judiciaire qui subsiste contre moi, au Canada ou à l'étranger.

ΟU

Je fais l'objet d'une ou de plusieurs ordonnances judiciaires qui subsistent contre moi, au Canada ou à l'étranger, à savoir :

NATURE DE LORDONNANCE	DATE	LIEU DE L'ORDONNANCE	
Je certifie que les renseignements fournis dans cet	te declaration sont exacts et complets	•	
Signature		Date	
9	antina I comt avente au maille.		da la vávitication da
Je certifie que les renseignements de la s	ection i sont exacts au meillet	ir de ma connaissance et je deman	de la verification de
la déclaration.			

Date